Image not found or type unknown

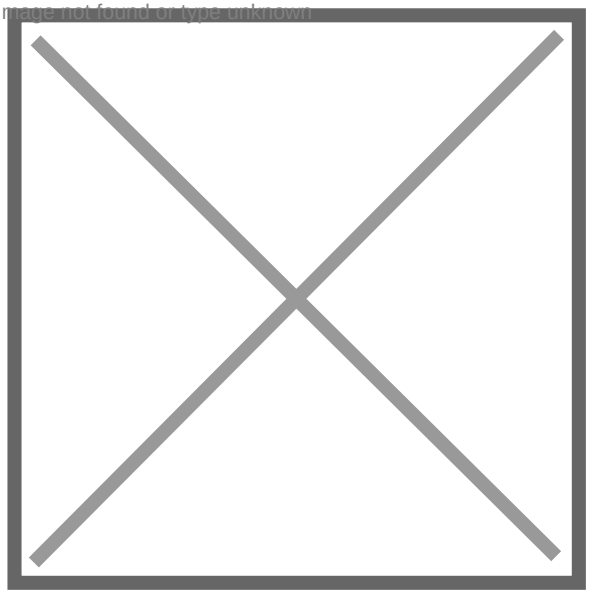

Bruit et activites sportive de plein air

Par **elisa59**, le **28/09/2008** à **18:03**

Bonjour,

Nous venons d'acheter une maison qui se situe à proximité de cours de tennis en terre battue et en plein air.

nous subissons le bruits des balles mais aussi le bruit des joueurs pas toujours tres discrets !

les horaires d'ouverture de ces cours nous semble un peu excessif, en effet ils sont ouvert jusque 22H le soir et les samedi, dimanches et feriés inclus de 9H a 22H et ce 6 mois dans l'année.
Ces terrains appartiennent à la ville et sont loués par le tennis club de la commune.

Qui pourrait me dire quels sont nos moyens d'action pour limiter cette nuissance, nous ne souhaitons pas une fermeture des cours, juste un aménagement des horaires visant à passer les soirées au calme apres 20H et les samedi, dimanche apres midi sans bruit !

A noter qu'il n'y a aucune séparation entre les terrains et notre jardin sauf un grillage et une haie plantée sur notre terrain, aucune isolation specifique n'a été mise en place à ce jour est ce une obligation pour la mairie ou le tennis club?

Je souhaite ecrire au Maire de ma commune pour le sensibiliser à ce probleme.

d'avance un grand merci à tous ceux qui pourrons me conseiller.

elisa 59

Par **Marion2**, le **28/09/2008** à **18:12**

Bonsoir,
En ce qui concerne les horaires, je peux vous dire que ce sont les horaires normaux d'ouverture des courts de tennis.
Je doute fort que le Maire vous accorde une modification des horaires.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés